

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



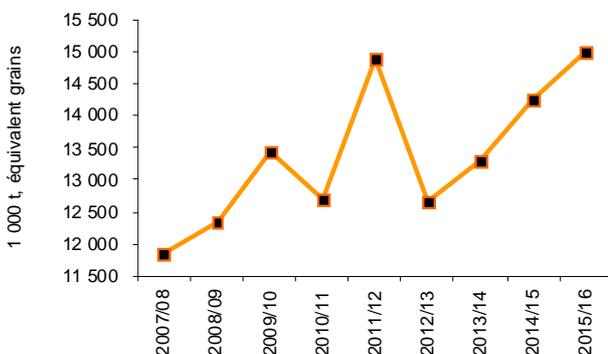
• n° 19 / juin 2016 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

Ce Panorama des marchés céréaliers propose un aperçu du commerce de la farine de blé tendre sur la campagne 2015/16 et rappelle quelques éléments de tendance.

> MONDE

Au total de la campagne 2015/16, le CIC estime à 15 Mt (équivalent grain) les échanges de farine, un chiffre qui n'a cessé d'être révisé à la hausse au cours des mois passés.

Échanges mondiaux de farine



Source : CIC

Le dynamisme des échanges de la campagne en cours tient en partie aux conflits armés qui ébranlent une partie du Proche et Moyen-Orient et qui conduisent à des destructions de l'outil de transformation, contraignant les zones touchées à importer de la farine plutôt que des grains. Ainsi, la hausse des prévisions d'importation de farine opérée par le Conseil International des Céréales concerne avant tout l'Irak, la Syrie et le Yémen.

Les pays importateurs ont pu bénéficier de prix attractifs tout au long de cette campagne. La Turquie, 1^{er} exportateur mondial de farine, est revenue massivement sur le marché grâce à une récolte 2015 record en blé, tandis que le Kazakhstan, 2^{ème} exportateur mondial, a pu réaffirmer sa présence suite à

une récolte à la fois plus abondante et de meilleure qualité que l'année précédente.

PRINCIPAUX IMPORTATEURS

1 000 t (équivalent grains)	2014/15	2015/16	Var. N-1
Iraq	1 488	2 100	+ 41%
Afghanistan	1 816	2 000	+ 10%
Ouzbekistan	1 137	1 200	+ 6%
Soudan	366	650	+ 78%
Angola	637	600	- 6%
Brésil	486	500	+ 3%
Yémen	66	150	+ 128%

PRINCIPAUX EXPORTATEURS

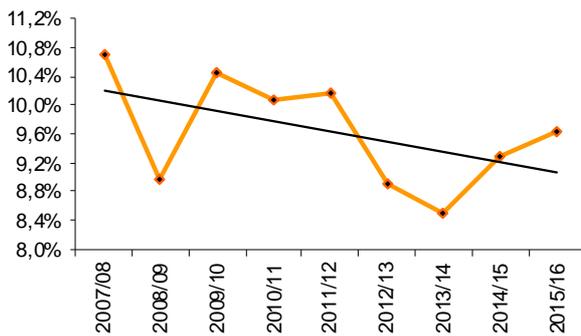
Turquie	3 231	4 250	+ 32%
Kazakhstan	2 385	2 750	+ 15%
UE 28	900	850	- 6%
Argentine	652	700	+ 7%
Pakistan	700	700	-
MONDE	14 253	15 008	+ 5%

Source : CIC

De manière générale, l'attractivité des prix de la farine est un des éléments d'arbitrage entre importations directes de farine et importations de grains pour transformation locale.

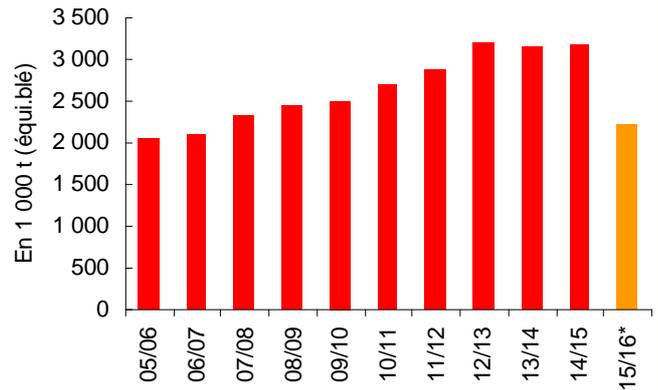
Toutefois, la construction de moulins, ou l'utilisation plus intensive des capacités d'écrasement déjà en place reste le principal frein à la croissance du commerce de farine. Le ratio (cf. page suivante) entre échanges de farine et échanges totaux de blé (tous blés et farines) témoigne d'ailleurs d'une baisse tendancielle du commerce de la farine au sein du commerce global de blé.

Échanges mondiaux de blé : part de la farine



Source : CIC

UE : expéditions intra-UE de farine de blé tendre



15/16* : 9 premiers mois de la campagne.

Source : Eurostat, mai 2016

UNION EUROPÉENNE

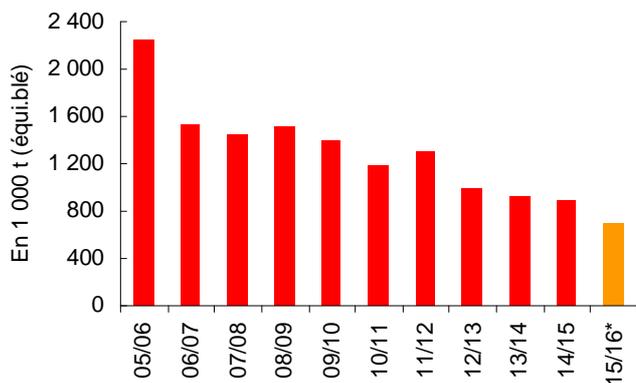
Les exportations de farine de blé tendre au départ de l'Union européenne connaissent une baisse tendancielle depuis plus d'une décennie. En cause, l'émergence de concurrents très compétitifs sur le marché mondial de la farine (dans des conditions parfois controversées) mais également l'équipement en moulins de pays autrefois importateurs de farine, d'où, pour partie, un report du commerce de la farine vers celui du blé en grains.

Au contraire, sur la même période, les expéditions intra-européennes ont progressé (malgré un plateau atteint depuis trois campagnes), avec des volumes désormais plus de trois fois supérieurs à ceux du commerce extérieur.

Si la France reste le 1^{er} État membre exportateur de farine vers pays tiers, elle est, parmi les plus importants, le seul qui accuse une diminution, à la fois en valeur absolue et dans le total communautaire : sur neuf mois de campagne, elle représente 32 % du total de l'UE en 2015/16, contre 43 % en 2014/15.

Cette année, la Roumanie s'est hissée sur le podium, en réalisant la totalité des exportations européennes de farine vers la Syrie, seule destination, parmi les principales, en dehors du continent africain.

UE : exportations de farine de blé tendre vers pays tiers



15/16* : 9 premiers mois de la campagne.

Source : Eurostat, mai 2016

Après neuf mois de campagne, les exportations de farine de blé tendre de l'Union européenne vers pays tiers atteignent 704 000 t selon les statistiques douanières (juillet-mars 2016), soit une hausse de plus de 4 % par rapport à la même période de la précédente campagne. La grande majorité des exportations communautaires est destinée aux pays d'Afrique subsaharienne (454 000 t, soit 65 % du total). En dehors de cette zone, on recense des exportations vers des destinations aussi diverses que les États-Unis ou la Thaïlande.

UE - exportations de farine de blé tendre : p^{aux} flux

1 000 t (équiv.blé)	2014/15 (9 mois)	2015/16 (9 mois)	var. / N-1
total UE	677	704	+ 4%
au départ de...			
France	289	223	- 23%
Belg./Lux.	136	151	+ 11%
Roumanie	1	67	
Portugal	52	66	+ 26%
Italie	42	48	+ 13%
à destination de...			
Angola	323	286	- 11%
Syrie	0	59	
Congo	34	42	+ 24%
Tchad	37	36	- 4%
Rep. Dem. Congo	25	22	- 11%

Source : Eurostat, mai 2016

À seulement un mois de la fin de la campagne, les prises de certificats à l'exportation au départ de l'Union européenne sont proches de 1,1 Mt de farine équivalent blé, soit 9 % de plus que l'an dernier à la même période (cumul à la semaine 48).

Les échanges intra européens sont principalement le fait du nord de l'Union européenne, avec des volumes relativement constants d'une campagne à l'autre.

UE - expéditions intra UE de farine de blé tendre : p^{aux} flux

1 000 t (équival.blé)	2014/15 (9 mois)	2015/16 (9 mois)	var. / N-1
total UE	2 389	2 233	- 7%
au départ de...			
Allemagne	812	704	- 13%
Belg./Lux.	334	315	- 6%
Royaume-Uni	218	230	+ 6%
Hongrie	181	163	- 10%
France	141	137	- 3%
à destination de...			
Pays-Bas	663	566	- 15%
France	315	311	- 1%
Irlande	218	222	+ 2%
Roumanie	126	116	- 8%
Allemagne	118	116	- 1%

Source : Eurostat, mai 2016

Enfin, les quantités importées dans l'Union européenne depuis pays tiers sont anecdotiques et correspondent essentiellement à des flux transfrontaliers : Moldavie (principale origine pays tiers, vers la Roumanie voisine à hauteur de 6 à 7 000 t/ an) et Suisse (environ 5 000 t, essentiellement vers l'Autriche).

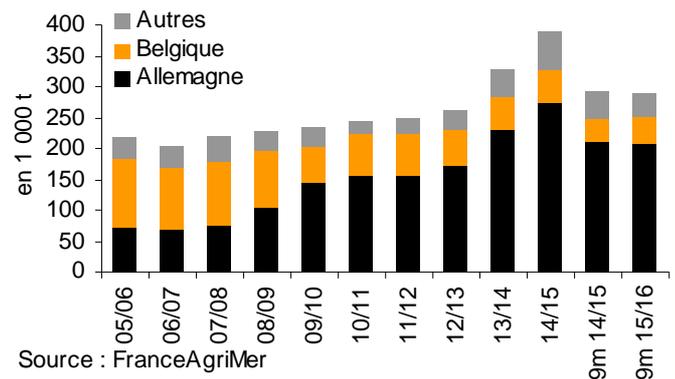
➤ FRANCE

La France est exportatrice nette de farine de blé tendre. En valeur grains, elle importe en moyenne 290 000 t de farine par an (moyenne quinquennale) et en exporte autour de 700 000 t.

Ses importations s'inscrivent sur une pente croissante, avec une part de plus en plus importante de farines d'origine allemande. Alors qu'en 2005/06, les farines allemandes ne représentaient que 33 % des importations françaises totales de farine, cette part représente désormais 70 %. La montée en puissance de l'Allemagne parmi les origines fournissant le marché français s'est faite au détriment de la Belgique.

La tendance générale haussière se dessine depuis la campagne 2008/09 (à l'exception d'un léger tassement enregistré en 2011/12), mais c'est au cours des deux précédentes campagnes, en 2013/14 puis en 2014/15, que des paliers sont franchis, à 300 000 t puis 350 000 t. Les importations réalisées au cours des neuf premiers mois de la campagne 2015/16 sont très proches de celles enregistrées à la même période de la précédente campagne (- 1 %).

FR – Importations de farine de blé tendre par campagne, valeur grains

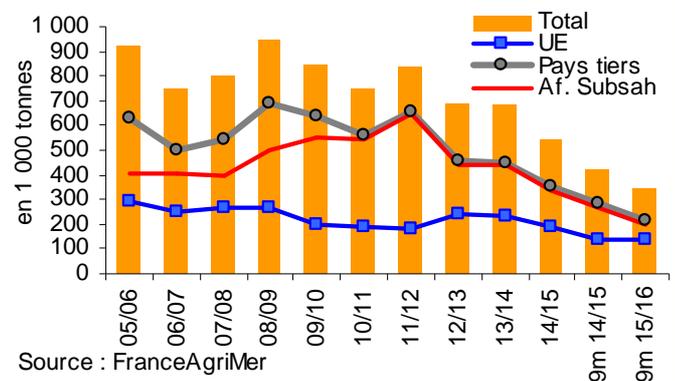


Source : FranceAgriMer

À l'inverse, les exportations françaises de farine enregistrent une baisse tendancielle depuis la campagne 2009/10, malgré un léger rebond en 2011/12. Alors que le marché européen est resté une destination relativement stable ces dernières campagnes, en revanche les expéditions vers les pays tiers ont fortement et durablement chuté à partir de la campagne 2012/13.

Il n'en est pas autrement sur les neuf premiers mois de la campagne 2015/16 : - 24 % par rapport à la même période de 2014/15. À seulement un peu plus de 200 000 t, les volumes exportés vers pays tiers n'ont jamais été aussi proches de ceux expédiés sur le marché européen (eux-mêmes en baisse de 3 %, à 135 000 t).

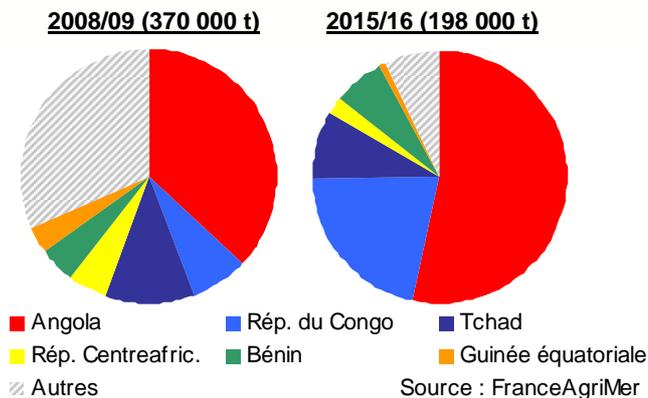
FR – Exportations de farine de blé tendre par campagne, valeur grains



Source : FranceAgriMer

Si les destinations affichaient une certaine diversité jusqu'en 2009/10, depuis la campagne 2010/11 la farine française de blé tendre est quasi exclusivement destinée aux marchés de l'Afrique sub-saharienne. La France y exporte depuis 5 ans plus de 95% de sa farine, plus particulièrement vers l'Angola, le Congo et le Tchad. Toutefois, ces débouchés sont en chute et l'érosion se poursuit à nouveau cette campagne. Les ventes françaises vers l'Afrique représentent à peine 200 000 t au cours des neuf premiers mois de 2015/16, soit une baisse de 26 % par rapport à la même période de 2014/15, et un volume très inférieur aux 370 000 t exportées en 2008/09 ou aux 490 000 t réalisées en 2011/12 (cumul 9 mois).

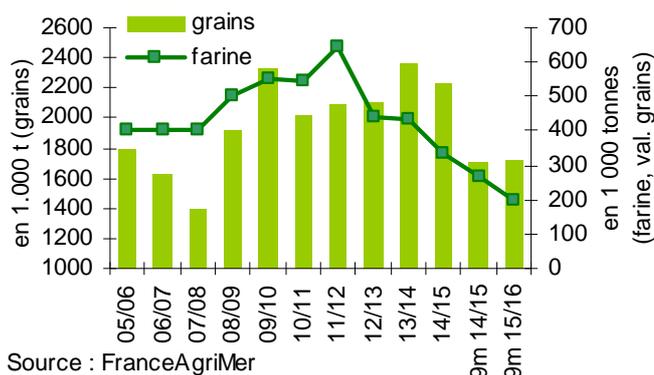
FR – Répartition par pays des exportations de farines vers l'Afrique Sub-saharienne (9 mois)



La baisse des exportations de farine vers l'Afrique est essentiellement le résultat de la construction de moulins dans des pays historiquement importateurs de farine. Le développement de la minoterie permet de créer sur place la valeur ajoutée issue de la transformation des grains.

La baisse des exportations françaises de farine est en partie compensée par des exportations de grains plus importantes. En 2014/15, les exportations de grains vers l'Afrique sub-saharienne sont supérieures de 11 % à ce qu'elles étaient en 2010/11.

FR – Exportations françaises vers l'Afrique sub-saharienne de grains et de farine de blé par campagne.



BIOETHANOL dans l'UE : un paysage industriel en évolution

Le groupe espagnol Abengoa (également propriétaire de l'usine française de Lacq) a annoncé la fermeture de deux de ses usines de fabrication d'éthanol, celle de Rotterdam aux Pays-Bas (480 000 m³/an) et celle de Salamanque en Espagne (241 000 m³/an). L'une et l'autre seraient dans l'attente d'un repreneur. L'analyste Platts estime que les fermetures d'usines observées depuis 2015 correspondent à une réduction de l'offre d'éthanol dans l'UE de 1,12 Mm³/an.

En revanche, l'usine de bioéthanol de la société Ensus implantée dans la Teeside, au nord-est de l'Angleterre (400 000 m³/an), s'apprête à rouvrir, cet été, après un an et demi d'interruption de l'activité.

Comme le note l'agence britannique AHDB, il faudra attendre la campagne 2016/17 pour juger (via un poste global d'utilisations humaines et industrielles dans le bilan britannique) de l'impact de cette réouverture, prévue en juillet, sur les volumes mis en œuvre et sur son potentiel effet haussier sur les prix du blé dans le nord-est du pays.